

CAP Equipier Polyvalent du Commerce



EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE



Les principaux emplois concernés

➤ Employé(e) / équipier de commerce

(grandes surfaces spécialisées)

➤ Employé(e) de libre-service, de grande surface, de rayon

(hypermarché, supermarché, supérette, drive)

➤ Équipier de caisse, hôte(sse) de caisse

➤ Vendeur(se) en produits frais

(boulangerie, fruits et légumes...)



Les entreprises d'accueil

Le titulaire du CAP Équipier polyvalent du commerce exerce ses activités dans tous les types d'unités commerciales, qu'il s'agisse de détaillants ou de grossistes (alimentaire ou non alimentaire).



Les blocs de compétences

- **Recevoir et suivre les commandes**
- **Mettre en valeur et approvisionner**
- **Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat**

Recevoir et suivre les commandes

Réaliser la réception des produits



Préparer les commandes destinées aux clients



Utiliser le matériel de manutention adapté



Mettre en valeur et approvisionner

Approvisionner, mettre en rayon et ranger selon la nature des produits



Installer et mettre à jour la signalétique



Mettre en valeur et approvisionner

Mettre en valeur les produits et l'espace commercial



Participer aux opérations de conditionnement des produits



Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat

Accueillir le client



Conseiller et orienter le client



Accompagner le parcours client dans un contexte omnicanal



Casino LivraisOn

-  **Faites vos courses en magasin**
-  **Laissez vos courses**
-  **Nous livrons chez vous** Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés)

Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat

Encaisser et / ou accompagner l'encaissement digital, automatique et / ou mobile



Paielement

Payer avec mon QR Code

N° de ma Carte U : 8930279790991

Paielement

Payez en toute **sécurité** avec votre mobile en un seul geste

Bénéficiez des avantages

Ma Carte U

Mon solde € CARTE U au 28/08/2018. est de : **9,25 € CARTE U**

Mon relevé d'avantages

Date d'actualisation du relevé : 23/04/2017

Les périodes de formation en milieu professionnel

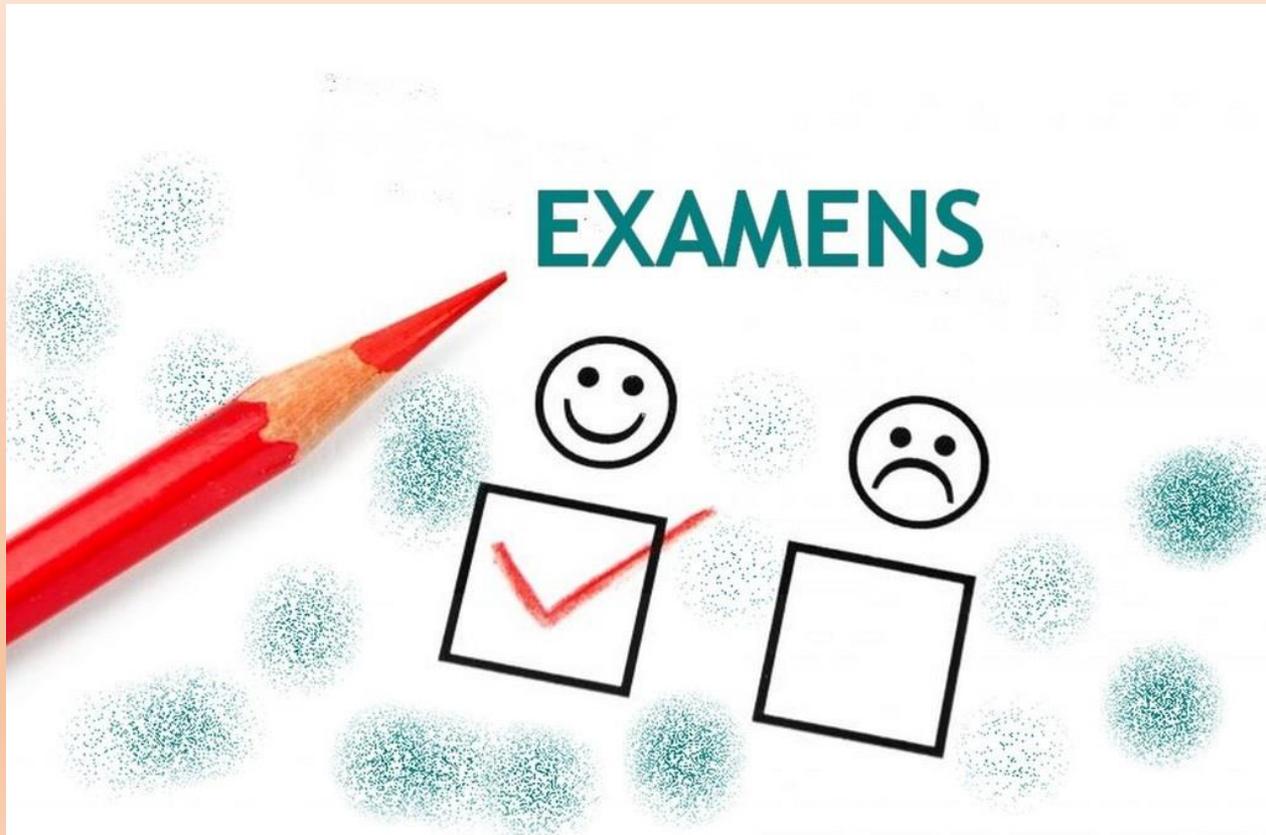
La durée de la formation en entreprise est de 14 semaines

Seconde (7 semaines)	Terminale (7 semaines)
2 semaines	3 semaines
2 semaines	4 semaines
3 semaines	



Règlement d'examen

**Evaluation des épreuves en CCF
(contrôle en cours de formation)**



Après le CAP

Vie
professionnelle

Première
Baccalauréat
métier du
commerce et de la
vente
(en 2 ans)

Mention
complémentaire

CAP connexes
en 1 an



BTS NDRC
Négociation et digitalisation de
la relation client

BTS MCO
Management commercial
opérationnel

(en 2 ans)